

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2025

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Épreuve E2 : Conception d'action(s) d'éducation à la santé

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 4 – U2 Bloc 4

Le sujet se compose :

- d'un sujet de 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7 ;
- d'un dossier technique de 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Consignes aux candidats :

À l'aide de ses connaissances et du dossier technique, le candidat répond dans l'ordre des questions en précisant les numéros des questions du sujet sur la copie d'examen.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Les annexes 1, 2, 3 et 4 sont à rendre avec la copie.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

En cet été caniculaire de 2024, le gouvernement vient d'activer le Plan Canicule. À cette occasion, le directeur de l'EHPAD « Au bon temps » réunit l'équipe pluriprofessionnelle composée du médecin coordonnateur, de la cadre de santé, des équipes d'infirmiers et d'aides-soignants, de l'assistant de soins, des agents de services hospitaliers, du personnel de services et de cuisine et de l'agent technique. Il souhaite les informer des modalités de mise en œuvre du Plan Bleu et des actions de prévention en raison de la canicule annoncée.

Il préconise à chacun les missions à effectuer. L'agent technique doit notamment veiller au bon fonctionnement de la climatisation. Les soignants en lien avec le personnel de service et de restauration doivent être vigilants sur les apports hydriques des résidents. Les agents de nuit devront favoriser le renouvellement de l'air frais en ouvrant les fenêtres.

L'aide-soignant référent « hydratation », est chargé de concevoir et de mettre en place des actions de prévention des risques associés à la canicule. Il travaille en collaboration avec l'assistant de soins. Il portera particulièrement sa vigilance sur la participation des résidents et leur adhésion aux actions proposées.

1. Analyse des besoins d'un public dans un contexte donné.

- 1.1. Analyser l'impact de la canicule de l'été 2023 dans la Région Auvergne Rhône Alpes où se situe l'EHPAD « Au bon temps ».
- 1.2. Concevoir un questionnaire à destination des résidents afin d'évaluer leur potentiel risque de déshydratation sur l'annexe 1 (à rendre avec la copie).
- 1.3. Expliquer l'intérêt d'un Plan Canicule au niveau national et d'un Plan Bleu pour cet EHPAD.
- 1.4. Présenter les caractéristiques de cet EHPAD.
- 1.5. Repérer et justifier l'axe prioritaire du projet d'établissement de cet EHPAD lors de la canicule.
- 1.6. Énoncer les signes cliniques et/ou les symptômes de la déshydratation sur la personne âgée.
- 1.7. Dédire les conséquences et/ou les évolutions potentielles de la déshydratation sur la personne âgée.
- 1.8. Indiquer les rôles majeurs de l'eau et déduire les bienfaits d'une hydratation régulière pour une personne âgée.

Les résultats des questionnaires montrent que de nombreux résidents de l'EHPAD « Au bon temps » souffrent de pathologies respiratoires.

- 1.9. Expliquer l'effet de la canicule sur ces résidents souffrant de maladies respiratoires chroniques.
- 1.10. Annoter le schéma de l'appareil respiratoire de l'annexe 2 (à rendre avec la copie).

- 1.11. Décrire les phénomènes d'inspiration et d'expiration.
- 1.12. Définir la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).
- 1.13. Énoncer les signes cliniques et les évolutions possibles de cette pathologie.

2. Conception d'une action d'éducation à la santé.

L'exploitation des réponses aux questionnaires fait apparaître un manque d'hydratation des résidents, un risque amplifié par les épisodes de canicule. Le directeur demande de réaliser des actions en lien avec cette thématique.

- 2.1. Concevoir une action d'éducation à la santé en lien avec le thème de la canicule en complétant la fiche action de l'annexe 3 (à rendre avec la copie).
- 2.2. Citer de possibles partenaires pouvant être mobilisés pour l'action conçue.
- 2.3. Réaliser la maquette d'un des supports visuels retenu pour informer de l'action à mettre en œuvre sur l'annexe 4 (à rendre avec la copie).

3. Mise en œuvre et évaluation de l'action d'éducation à la santé.

L'aide-soignant référent « hydratation » et l'assistant de soins mettent en place cette action d'éducation à la santé ce jour.

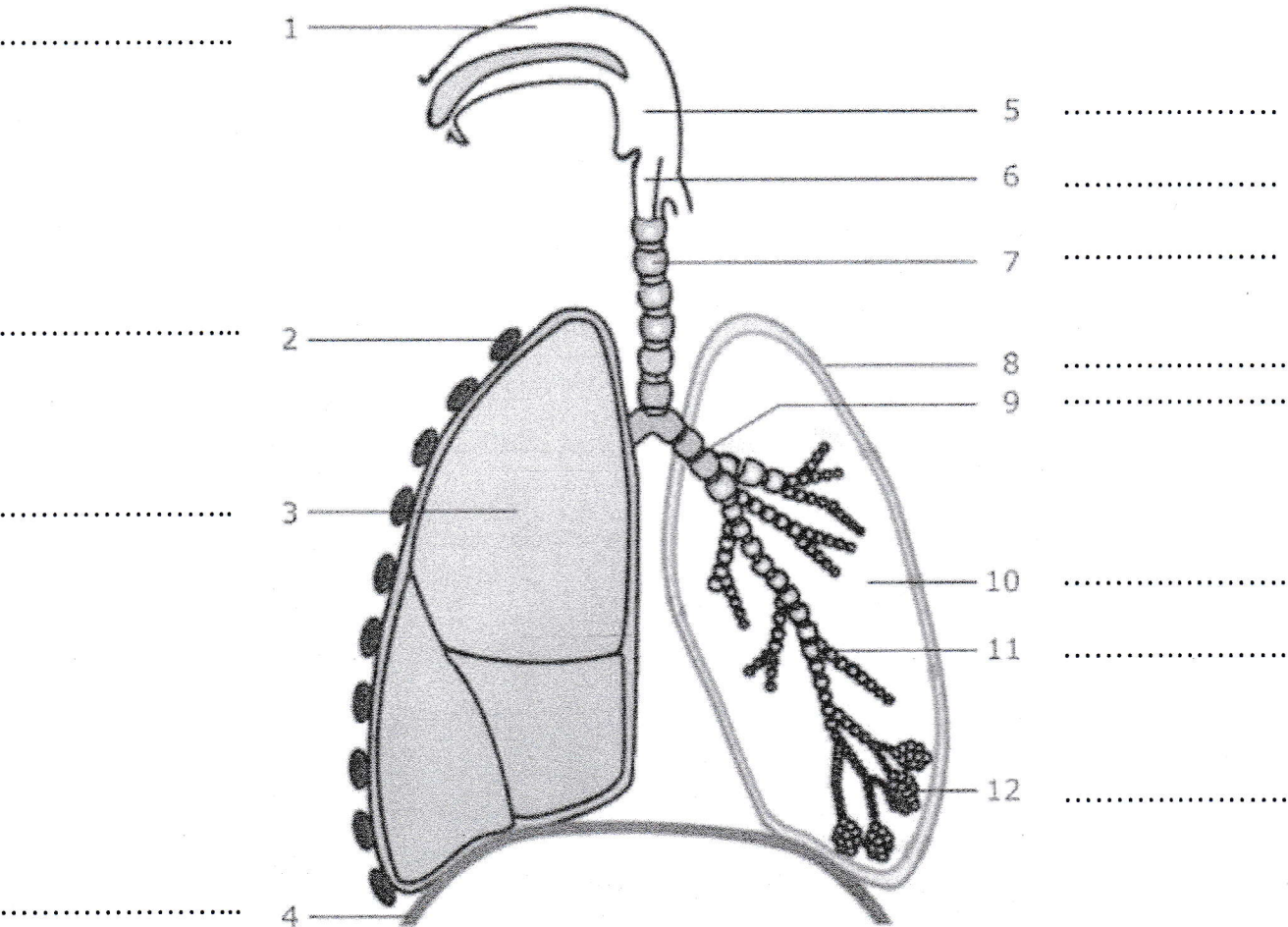
- 3.1. Décrire la posture de l'assistant de soins attendue pour cette action.
- 3.2. Présenter les intérêts d'une auto-évaluation par l'assistant de soins.
- 3.3. Indiquer les intérêts d'évaluer cette action d'éducation à la santé conduite auprès des résidents de l'EHPAD et préciser les critères d'évaluation retenus.

Suite à l'évaluation de cette action, un compte-rendu a été édité. Il préconise de valoriser cette action.

- 3.4. Présenter des moyens de valorisation de cette action pouvant être mis en place par les deux professionnels.
- 3.5. Justifier les modalités de diffusion du compte-rendu au sein de l'EHPAD et préciser le choix des destinataires.

**ANNEXE 1 : Questionnaire d'évaluation des risques liés à la canicule en EHPAD
(à rendre avec la copie)**

ANNEXE 2 : Schéma de l'appareil respiratoire (à rendre avec la copie)



Source : musibiol.net consulté le 19/12/24 à 16h30

ANNEXE 3 : Fiche d'action (à rendre avec la copie)

FICHE D'ACTION D'EDUCATION A LA SANTE		
Titre de l'action :		
Thème :	Type d'action :	
Public concerné :	Date : Durée :	
Objectifs de l'action :		
Responsable de l'action :		
Lieu envisagé :		
Organisation matérielle :	Organisation financière :	
Description du déroulement prévu :		
Avant l'action	Pendant l'action	Après l'action
Critères d'évaluation de l'action :		

Source : auteurs du sujet

ANNEXE 4 : Maquette du support visuel (à rendre avec la copie)

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

SESSION 2025

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Épreuve E2 :

Conception d'action(s) d'éducation à la santé

DOSSIER TECHNIQUE

Sommaire

Document 1	Contexte professionnel - EHPAD « Au bon temps »	Page 2
Document 2	Extrait du projet d'établissement de l'EHPAD « Au bon temps »	Page 3
Document 3	Informations Auvergne-Rhône-Alpes bilan canicule 2023	Pages 4 - 5
Document 4	Plan Canicule EHPAD - Quelles mesures pour aider les seniors ?	Page 6
Document 5	Canicule, Protégez-vous !	Page 7
Document 6	Qu'est-ce que la déshydratation ?	Page 8
Document 7	Déshydratation, les personnes âgées plus à risque	Page 8
Document 8	Élément indispensable pour votre santé, l'eau	Page 9
Document 9	Canicule et troubles respiratoires, une menace silencieuse pour la santé pulmonaire	Page 9
Document 10	Mouvements respiratoires	Page 10
Document 11	Exemple d'une action, le projet G.L.A.C.E (Glacier libre ambulant à caractère époustouflant)	Page 10
Document 12	Extraits du kit de déploiement et de mise en place du projet G.L.A.C.E	Pages 11 à 14

Avant de commencer à rédiger, vérifier le nombre de pages du dossier technique.
Ce dossier technique comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Document 1 : Contexte professionnel - EHPAD « Au bon temps »

L'EHPAD « Au bon temps » est une structure médico-sociale qui accueille des personnes âgées en perte d'autonomie. Il accueille 70 résidents en hébergement permanent ainsi que 2 personnes en hébergement temporaire.

Une Unité pour Personne Âgée Désorientée (UPAD) accueille au rez-de-chaussée 12 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée. La plus jeune résidente vient de souffler ses 68 bougies et la plus âgée a 98 ans.

Dans un village calme, il bénéficie de la proximité d'un parc arboré et du centre du village.

L'environnement immédiat de l'établissement permet aux résidents de vivre proche de la nature. Cet EHPAD offre un cadre de vie agréable et rassurant pour les résidents.

Un parking extérieur privatif permet au personnel et aux visiteurs de stationner et laisse ainsi la possibilité de se promener dans la propriété aménagée selon un cheminement pensé pour les résidents.

L'ensemble des couloirs, les salles à manger ainsi que la salle d'animation sont climatisées. Des fontaines à eau sont également réparties sur l'ensemble de la structure.

Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain, d'un lit médicalisé en 90 cm et d'un matelas adapté au besoin du résident, d'une armoire murale et d'un système d'appel malade (chambre + salle de bain). Les repas sont préparés sur place.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- d'un médecin coordonnateur,
- d'une cadre de santé,
- d'une équipe d'infirmiers assurant les soins et l'encadrement du personnel aide-soignant,
- d'une équipe d'aides-soignants,
- d'un assistant de soins,
- d'une animatrice,
- d'une équipe d'agents de services hospitaliers chargés de l'entretien des chambres et des locaux,
- d'intervenants extérieurs : un ergothérapeute, une psychologue,
- de personnel de cuisine,
- d'un agent technique,
- d'une équipe administrative.

La structure accueille régulièrement des élèves stagiaires. L'animateur propose des activités personnalisées en tenant compte des attentes des résidents et de leurs capacités physiques et psychiques. Les objectifs retenus doivent permettre de renforcer l'estime de soi, de maintenir les liens sociaux et familiaux.

L'établissement s'est donné pour mission d'accompagner les personnes âgées et faire de cet EHPAD un véritable lieu de vie et de soins, en considérant chaque résident comme une personne unique dans tous les moments de la vie quotidienne y compris dans l'accompagnement de fin de vie.

Son fonctionnement s'appuie sur le projet d'établissement qui est le reflet de différentes valeurs telles que le respect de la dignité, de l'autonomie, la promotion du bien-être et santé, ainsi que l'accompagnement personnalisé des résidents. Le projet d'établissement de l'EHPAD « Au bon temps » s'inscrit dans une démarche participative et collaborative, puisqu'il intègre les professionnels, les résidents et les familles. Il s'appuie sur des obligations réglementaires et des recommandations nationales.

Source : auteurs du sujet

Document 2 : Extrait du projet d'établissement de l'EHPAD « Au bon temps »

Axe 1 : Préserver l'autonomie

Mettre en place les conditions d'un accueil réussi et individualisé.

Favoriser l'autonomie dans les actes de la vie courante.

(...)

Axe 2 : Promotion du bien-être et de la santé

Mettre en place un suivi médical personnalisé : plan de soins, bilan de santé...

Prévenir des risques liés à la santé : nutrition/déshydratation, hygiène bucco-dentaire, prévention des chutes, des escarres, prise en charge de la douleur...

Mettre en place un soutien psychologique et bien être émotionnel.

(....)

Axe 3 Favoriser le lien social

Mettre en place les conditions de création de liens sociaux entre les résidents.

Ouvrir les résidents sur l'extérieur.

Favoriser la place des familles et des proches dans le quotidien du résident.

Source : auteurs du sujet

ÉTÉ 2023
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CANICULE ET SANTÉ



Publié le 8 février 2024

Pendant l'été, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et les impacts sur la santé.

Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation. Retour sur l'été 2023.

En Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes, seule région concernée par les 4 vagues de chaleurs de l'été 2023, a enregistré un impact sanitaire parmi les plus élevés avec près de 800 décès attribuables à la chaleur sur l'ensemble de l'été.

Au niveau national
ÉTÉ 2023

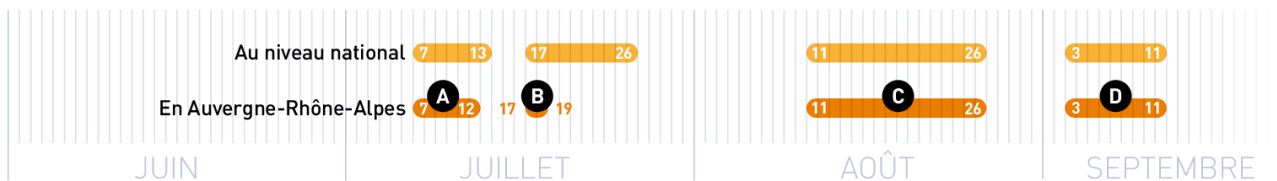
4^e

été le plus chaud observé dans l'Hexagone depuis le début du XX^e siècle.

Qu'appelle-t-on canicule ?

Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales mesurées dépassent les seuils d'alerte.

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, QUATRE CANICULES OBSERVÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2023



A 7 au 12 juillet

10 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours
MAX 6 jours
MOYENNE 4,4 jours



B 17 au 19 juillet

2 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours
MAX 3 jours
MOYENNE 3 jours



C 11 au 26 août

12 départements concernés sur 12

Durée par département

MIN 3 jours
MAX 16 jours
MOYENNE 6,8 jours



D 3 au 11 septembre

2 départements concernés sur 12

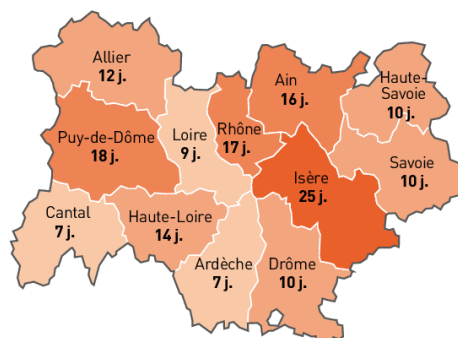
Durée par département

MIN 3 jours
MAX 7 jours
MOYENNE 5 jours



Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département sur une période historique de 30 ans.



Nombre de jours de canicule en 2023

- Plus de 20 jours
- 15 à 19 jours
- 10 à 14 jours
- 6 à 9 jours
- 3 à 5 jours
- Aucun

ÉTÉ 2023 · AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CANICULE ET SANTÉ



RECOURS AUX SOINS D'URGENCE :
QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment un indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) reflétant spécifiquement des effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion.

Durant la période de surveillance
(1^{er} juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	578	21%	36%	43%
Passages aux urgences pour iCanicule	2 384	10%	35%	55%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	1 662	8%	30%	63%

Durant les canicules

Total	Part sur la période de surveillance
348	60%
1 322	55%
873	53%

MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

Durant la période de surveillance
(1^{er} juin – 15 septembre)

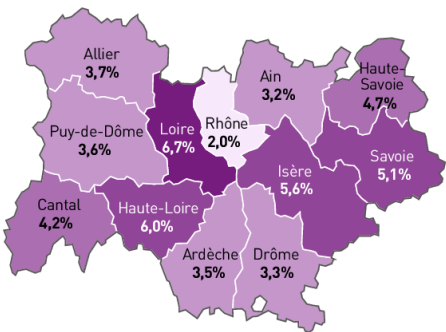
796 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur



soit 4 décès sur 100 observés

Les 75 ans et plus représentent plus des trois quarts de ces décès



Part de la mortalité attribuable à la chaleur



Durant les canicules

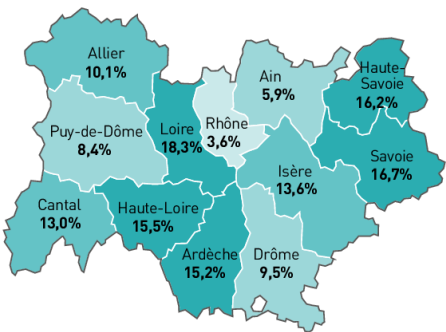
440 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur

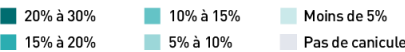


soit 10 décès sur 100 observés

Les 75 ans et plus représentent près de huit décès sur dix



Part de la mortalité attribuable à la chaleur



Source : BSP Canicule et Santé, Edition AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, consulté le 18/12/2024 à 11h26

Document 4 : Plan Canicule EHPAD - Quelles mesures pour aider les seniors ?

PLAN CANICULE

Suite à la canicule de l'été de 2003 faisant 15 000 morts, le gouvernement a décidé de mettre en place un Plan Canicule afin de lutter et prévenir les conséquences désastreuses que peuvent avoir les canicules. Ce Plan Canicule met un dispositif d'alerte qui se décline en 4 niveaux :

- **Niveau 1 « veille saisonnière »** : vigilance verte sur la carte Météo France automatiquement activé du 1er juin au 15 septembre.
- **Niveau 2 « avertissement chaleur, risque canicule »** : carte en vigilance jaune avec forte probabilité de vigilance orange. Des situations de « pics de chaleurs » et d'épisodes « persistants de chaleur » y sont associées.
- **Niveau 3 « alerte canicule »** : vigilance orange, période de chaleur intense pendant 3 jours et 3 nuits consécutives avec des risques pour l'ensemble de la population.
- **Niveau 4 « mobilisation maximale »** : vigilance rouge, canicule exceptionnelle de par sa durée, son intensité, son étendue géographique, son impact sanitaire et les dégâts provoqués sur l'environnement et les aménagements.

PLAN BLEU ET MESURES PRISES PAR LES EHPAD EN CAS DE CANICULE

Afin de mettre en sécurité les personnes vivants dans des hôpitaux, institutions ou étant isolées, le gouvernement a mis en place des mesures.

En effet, le « Plan Bleu » a pour objectif de protéger les personnes à risque comme les personnes âgées ou les personnes dépendantes. Il est activé dans les EHPAD à partir du niveau 3 du Plan Canicule.

Le Plan Bleu implique des obligations aux EHPAD en cas de crise sanitaire telle que la Covid-19 et les canicules :

- avoir une personne référente qui coordonne et qui prend la responsabilité de la crise dans l'établissement ;
- mise en place d'une convention avec un établissement de santé proche afin de coopérer ;
- établir un protocole d'information du plan bleu aux familles et aux résidents ;
- diffusion des bonnes pratiques suite à la crise pour le personnel ;
- mise en place d'un dossier de liaison d'urgence (DLU) pour faciliter l'intervention d'un médecin en cas d'urgence.

Des mesures sont prises au sein des EHPAD afin de protéger leurs résidents de la canicule comme par exemple :

- adaptation du régime alimentaire avec des aliments riches en eau,
- surveillance de l'hydratation des résidents,
- adaptation des traitements,
- achat et mise à disposition de pyjama d'été et brumisateurs,
- utilisation de dispositifs permettant de rafraîchir l'établissement et les chambres comme des climatiseurs et des ventilateurs,
- fermeture des volets et stores, positionnement de draps humides,
- forte surveillance de l'état de santé des résidents,
- création de courant d'air.

Source : <https://www.etablissementsdesante.fr/dossiers/plan-canicule-en-ehpad-quelles-mesures-pour-aider-les-seniors>

Consulté le 20/11/2024 à 9h30



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE**CRAMPES****NAUSÉES**

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS**BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

15 jours de info service au consommateur, appel et service gratuits.
Couvert uniquement à partir de 18h00 les jours de forte chaleur.



Source : <https://www.santepubliquefrance.fr/>
Consulté le 20/11/2024 à 9h30

Document 6 : Qu'est-ce que la déshydratation ?

La déshydratation correspond à un manque d'eau et de sels minéraux dans le corps, essentiels au bon fonctionnement de l'organisme.

L'eau est le principal constituant du corps humain. La quantité moyenne d'eau contenue dans un organisme adulte est d'environ 60 %.

La teneur totale en eau du corps humain dépend de :

- la corpulence de la personne : plus cette dernière est maigre, plus la proportion d'eau de son organisme est importante ;
- l'âge : la proportion d'eau dans le corps diminue avec les années. Lorsque les tissus vieillissent, ils perdent de l'eau qui est remplacée par de la graisse. Ainsi, l'eau représente 75 à 80 % du poids d'un nouveau-né, 65 % de celui du nourrisson de plus d'un an et 60 % de celui de l'adulte.

Le corps humain ne peut pas stocker l'eau car il élimine en permanence de l'eau essentiellement par l'urine, la respiration et surtout la transpiration. Pour maintenir l'organisme en bonne santé, les pertes en eau doivent toujours être compensées par les apports (essentiellement l'alimentation avec un apport adéquat en boissons).

La déshydratation grave correspond à une diminution du poids supérieure à 5 % du poids total de la personne. Lorsque cette perte de poids est supérieure à 10 %, le bon fonctionnement des organes vitaux (cœur, vaisseaux, foie, cerveau, etc.) peut être compromis. [...]

Source : <https://www.ameli.fr/correze/assure/sante/urgence/pathologies/deshydratation> Consulté le 20/11/2024 9h30

Document 7 : Déshydratation, les personnes âgées plus à risque

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont des personnes plus à risque de déshydratation. D'une part, la sensation de soif diminue avec l'âge. D'autre part, lorsque l'on est âgé, le corps transpire peu et il a donc du mal à se maintenir à 37°C.

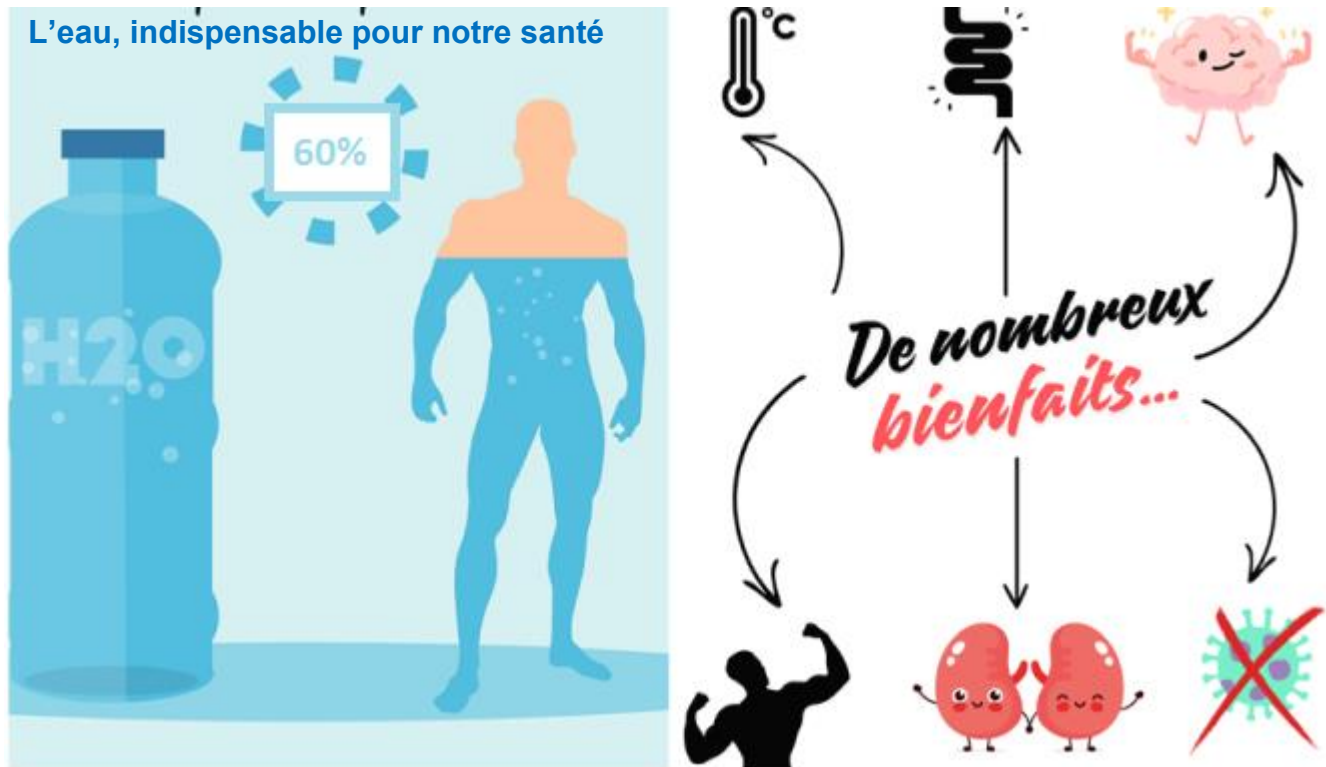
La température du corps peut alors augmenter : on risque "le coup de chaleur", c'est-à-dire une fièvre élevée, avec des maux de tête, une forte sensation de soif voire des vomissements et des troubles de la conscience.

Les personnes âgées ayant des troubles cognitifs sont tout particulièrement concernées par le risque de déshydratation. Elles ne vont pas forcément penser à boire régulièrement, à se rafraîchir le corps...

Les aidants et les professionnels ont donc un rôle important à jouer dans la prévention de la déshydratation chez ces personnes.

Source : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie/>
Consulté le 20/11/2024 à 9h30

Document 8 : Élément indispensable pour votre santé, l'eau



Source : auteurs du sujet

Document 9 : Canicule et troubles respiratoires, une menace silencieuse pour la santé pulmonaire

[...] Les vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, exacerbées par le changement climatique, ont un impact significatif sur la santé respiratoire. [...]

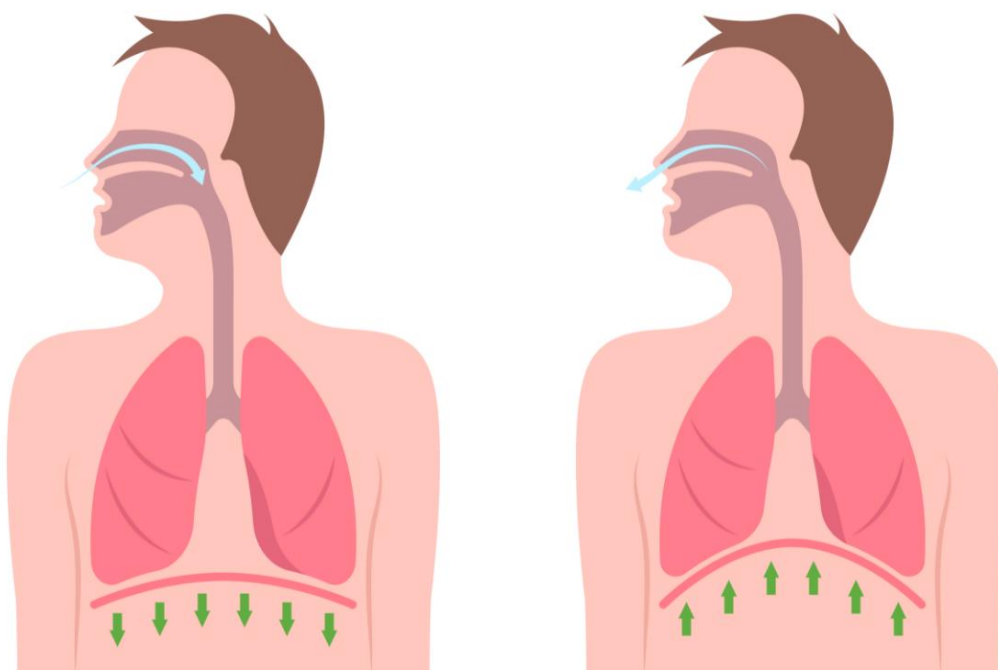
[...] Les effets de la canicule sur la santé sont multiples, mais les troubles respiratoires représentent une menace particulièrement sérieuse. Les personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques, comme l'asthme ou la Bronchopneumopathie Chronique Obstructive (BPCO), sont particulièrement vulnérables.

Les fortes chaleurs peuvent provoquer une dégradation rapide des symptômes chez les patients atteints de maladies respiratoires chroniques. La canicule a également un impact sur la qualité de l'air.

Les températures élevées favorisent la formation d'ozone troposphérique, un polluant majeur. Il s'agit d'un irritant puissant pour les voies respiratoires, et en période de canicule, les niveaux d'ozone augmentent, exacerbant les symptômes respiratoires chez les individus vulnérables.

Source : <https://www.sosoxygene.com/canicule-et-troubles-respiratoires-une-menace-silencieuse-pour-la-sante-pulmonaire> consulté le 20/11/2024 à 9h30

Document 10 : Mouvements respiratoires



Source : auteurs du sujet

Document 11 : Exemple d'une action, le projet G.L.A.C.E (Glacier libre ambulant à caractère époustouflant)

Un glacier ambulant pour prévenir la déshydratation à l'EHPAD du CH de Fumel

Le glacier libre ambulant mis en place pour les résidents de l'EHPAD du CH de Fumel (47) dépasse ses objectifs en permettant de prévenir la déshydratation et de créer du lien social entre résidents et personnels.

Dans le cadre d'un appel à projet de l'Institut Nutrition, (...) le CH de Fumel a remporté le 1er prix grâce à son glacier ambulant. Il s'agit d'un chariot-bar à glace et à jus l'été et bar à boissons chaudes l'hiver, qui a été mis en place et évalué pour prévenir la déshydratation [...]

Des examens sanguins et des entretiens avec les résidents ont révélé que le glacier ambulant leur a permis de s'hydrater sans s'en rendre compte. Le plaisir, la gourmandise et la convivialité ressortaient également de ces entretiens. De façon générale, le glacier était bien perçu par tous. Ces résultats encourageants ont conduit l'Institut nutrition à proposer un kit de déploiement avec un chariot Glacier aux établissements désireux de profiter de l'expérience du CH de Fumel.



Source : Article Comité de Gestion des Œuvres Sociales (CGOS), consulté le 20/11/2024 à 9h30



PRÉVENIR LA DÉSHYDRATATION

La **déshydratation** est un phénomène bien connu chez le **sujet âgé** et nombreux sont les facteurs liés à cette problématique (iatrogénie médicamenteuse, perte de la sensation de soif, syndrome de glissement, etc.).

La **prévalence de la déshydratation varie de 0.8% à 38.5%** en maison de retraite¹ et s'accompagne souvent de conséquences délétères pour la santé et le bien-être des résidents telles que : assèchement des muqueuses, constipation, confusion mentale, hypotension artérielle, aggravation des pathologies existantes, etc.

Il est donc primordial d'agir sur ce phénomène en apportant des solutions concrètes.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

En institution, seulement **20% des résidents** participent aux animations.²

Plus d'un tiers des résidents affirme avoir **besoin de motivation** pour effectuer ses activités quotidiennes et un résident sur six estime n'en effectuer aucune.³

1. Paulis et al., 2018

2. Gérard, 2021

3. DREES, 2020

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



CHARIOT DE SERVICE

Maintien de la **chaîne du froid** le temps de la distribution.

Proposition de glaces et boissons froides en été et boissons chaudes en hiver.

DISPOSITIF MOBILE ET LUDIQUE

Pour répondre à l'objectif d'apporter un complément d'hydratation aux personnes âgées en structures de santé, il est indispensable que le dispositif développé soit **mobile**. Il doit pouvoir **circuler** à la fois dans les **espaces extérieurs et intérieurs** de l'établissement et jusque dans les chambres des résidents.

Ce dispositif apporte également une « **bulle** » de **bonheur** dans le quotidien des résidents.

FRÉQUENCE DE PASSAGE

Environ **un passage par semaine**, vers 16h.
Deux services pour un total de 35 à 50 résidents.
Conserver un **passage occasionnel** afin de préserver le plaisir de ce rendez-vous gourmand.



OBJECTIFS



Favoriser
l'hydratation



Lutter contre
l'isolement et maintenir
le lien social



Stimuler les
capacités motrices



Être acteur
de sa santé

BÉNÉFICES



AMÉLIORATION DE L'HYDRATATION



Diminution du taux de résidents présentant une urine foncée.



Diminution du taux de résidents présentant une sécheresse buccale.



Maintien du taux d'hématocrite.

Le chariot est perçu comme un **dispositif complémentaire** dans les actions mises en œuvre pour lutter contre la déshydratation et une **bonne alternative** pour les personnes refusant les verres d'eau.

BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

Le passage du chariot est perçu comme un moment de **plaisir** et de **gourmandise** qui améliore l'humeur et le bien-être des résidents . Les résidents sont ensuite plus **souriants**, ont **meilleur moral** et semblent **moins anxieux**.

Le **chariot G.L.A.C.E.** apporte un « **coup de pouce** » et une « **sensation de fraîcheur** ».



VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Cet outil ouvre de nouveaux **espaces de discussions** entre les résidents mais également avec le personnel, grâce à son côté **ludique** et **convivial**.

Il incite ainsi les personnes âgées à sortir de leur chambre.

En plus de son impact positif, le chariot semble également avoir permis une **prise de conscience générale** quant à l'importance d'une meilleure considération des risques liés à la déshydratation.

G.L.A.C.E. offre un véritable moment de plaisir et de partage tout en luttant contre les risques de déshydratation des personnes âgées.

CONSEILS



Créer un **rendez-vous hebdomadaire** autour du passage du chariot, attendu par les résidents (animation thématique, musique, déguisement, etc.).



Impliquer les résidents, les faire pousser le chariot et participer au service et à la distribution des glaces ou boissons.



Communiquer autour du projet dans l'établissement.



Laisser du choix dans les boissons et parfums de glaces.



TÉMOIGNAGES DES RÉSIDENTS

Ça nous sort de l'ordinaire
et de nos longues journées !

Claude

Un bon moment de gourmandise à
garder ! Mais aussi un bon moment
d'échange.

Joseph

Le chariot nous apporte de l'hydratation
mais sans que l'on boive, donc ça passe
mieux !

Jeanine

Ce plaisir nous décontracte
et on sent qu'on prend soin
de nous.

Jacques

Source : <https://www.institut-nutrition.fr/app/uploads/2023/03/Kit-de-d%C3%A9ploiement-chariot-G.L.A.C.E.-Institut-Nutrition.pdf>
Consulté le 20/11/2024 9h30